

# Rapport public Parcoursup session 2023

LP PRIVE NOTRE-DAME - BTS - Services - Service et prestation des secteurs sanitaire et social

## Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux bac pro
LP PRIVE NOTRE-DAME - BTS - Services - Service et prestation des secteurs sanitaire et social	Jury par défaut	Autres candidats	8	137	20	26	15	37
	Jury par défaut	Bacheliers professionnels toutes séries	18	105	65	68	15	37
	Jury par défaut	Bacheliers technologiques toutes séries	9	61	43	50	15	37

# Le rappel des caractéristiques de la formation

## Attendus nationaux

Être intéressé par la prise en charge administrative des usagers du secteur sanitaire et social

Disposer de compétences scientifiques et techniques propres au secteur sanitaire et social ou au secteur de la gestion des ressources humaines

Disposer de compétences relationnelles et d'argumentation au service de la relation à l'utilisateur, être capable d'adopter des comportements et des codes professionnels

S'exprimer et communiquer correctement à l'écrit et à l'oral pour s'inscrire dans un travail en équipe, échanger avec les professionnels du secteur

Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie

## Attendus locaux

Les attendus principaux

- Disposer de compétences d'analyse (tant des documents fournis que des situations professionnelles présentées)
- Les capacités d'organisation et d'autonomie seront développées, entre autres, pour l'élaboration et la réalisation de projets professionnels en lien avec les structures dans lesquelles peut exercer le titulaire du BTS SP3S.

## Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

## Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Le BTS SP3S forme en 2 ans des professionnels qui exercent des fonctions administratives et de gestion dans des établissements médicaux et sociaux. Vous mettrez vos compétences techniques et relationnelles au service de publics demandeurs de soins, de services, de prestations sociales... EN Mutuelles, structures de soins, centres d'action sociale, services de protection de la jeunesse, établissements médico-sociaux, entreprises d'aide à la personne... Vous allez analyser les demandes et les besoins, permettre l'accès aux droits, proposer des services et des prestations et animer une équipe.

Vous pourrez exercer des emplois tels que conseiller d'action sociale dans les organismes de protection sociale (Caf, mutuelles...), gestionnaire conseil, assistant médical, responsable de secteur.

La formation en 2 ans comprend :

- des enseignements généraux (culture générale et langue vivante) et technologiques (étude des publics, des institutions, des prestations et services fournis, communication, méthodologie, gestion et ressources humaines).

- des actions/projets professionnels et

- 2 stages en entreprise de 6 semaines (1ère année) et 7 semaines (2ème année). Le deuxième stage conduit à l'élaboration d'un projet professionnel évalué lors de l'examen.

# Les modalités d'examen des vœux

## Les modalités d'examen des vœux

Les membres du Jury d'examen des candidatures ont retenu quatre grands critères pour ordonner les candidatures :

1. L'examen des résultats de Première et de Terminale (pour les candidats en Terminale) et des autres formations du Supérieur pour les candidats en réorientation :
  - a. Ont été particulièrement pris en compte les résultats dans les disciplines mettant en œuvre les compétences d'analyse documentaire et de rédaction (Français, Histoire-géographie, le cas échéant selon les filières Philosophie, Sciences économiques et sociales, TPE ou autres activités interdisciplinaires tels le Chef d'Œuvre, Sciences Sanitaires et Sociales, Economie-Gestion).
  - b. Les appréciations des équipes pédagogiques de Première et de Terminales, et le cas échéant des autres années dans le Supérieur en cas de réorientation. L'appréciation des candidates en termes de résultats ne se limite pas à l'analyse des notes chiffrées, mais tient un large compte des appréciations disciplinaires et générales des équipes pédagogiques. Ont été particulièrement valorisés la ponctualité, l'assiduité, la motivation, le goût de l'effort, ainsi que les conseils d'orientation.
2. Le projet de formation motivé :
  - a. Le projet de formation motivé est analysé au regard de sa pertinence et de son adéquation avec le contenu de la formation en BTS SP3S, notamment dans ses dimensions relationnelles et administratives. Le jury d'examen des vœux est attentif à éviter les confusions entre le BTS SP3S et les autres formations connexes des secteurs Sanitaire et Social, notamment les IFSI et les formations de travailleurs sociaux.
  - b. Le projet de formation motivé est également analysé au regard de l'adéquation de sa forme et de son ton avec l'ambition de rejoindre une formation administrative.
3. La fiche Avenir : les indications fournies par l'établissement de scolarisation en terminale sont prises en compte selon trois critères :
  - a. La motivation et le goût de l'effort du candidat, notamment pour faire face à d'éventuelles difficultés
  - b. L'acquisition des compétences pré-requises pour rejoindre une formation administrative sanitaire et sociale, notamment les compétences d'analyse, de rédaction, d'expression, et la connaissance des secteurs sanitaire et social

- c. Les indications concernant l'engagement et l'investissement dans la vie de l'établissement
- 4. La prise en compte de l'engagement civique et citoyen :
  - a. Les indications reportées dans le Fiche Avenir et dans les activités et centres d'intérêt des candidats sont prises ne compte pour mesurer l'adéquation du profil avec la formation
  - b. Les différentes activités et/ou stages reportés par les candidats dans les Activités et centres d'intérêts permettent d'évaluer leur implication dans la vie civique et citoyenne, et d'évaluer leur adéquation avec la formation

### **Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?**

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

# Enseignements de la session et conseils aux candidats

## Enseignements de la session et conseils aux candidats

### Les enseignements de la session :

Le jury d'examen des candidatures constate une plus grande diversité des candidatures lors de cette session. Des profils issus de différents baccalauréats, qu'ils soient généraux, technologiques ou professionnels, ont présenté leur candidature. Cette diversité est une richesse pour le recrutement, et permet la constitution d'un groupe d'étudiants aux profils et aux compétences complémentaires.

Il est à nouveau constaté, comme lors des sessions précédentes, de nombreuses confusions entre les formations des secteurs sanitaires et sociales, notamment entre le BTS SP3S et les formations conduisant à être travailleur social (BTS ESF, écoles d'Éducateur...) ou encore avec les IFSI. Ces confusions conduisent à complexifier le recrutement et à risquer des erreurs d'orientation.

### Les conseils aux candidats :

1 Le premier conseil à adresser aux candidats est de s'assurer d'avoir lu la fiche de formation, et donc de savoir précisément pour quelle formation ils se présentent. Il est essentiel d'avoir lu et compris les caractéristiques de la formation et ses débouchés en termes d'études et de vie professionnelle.

2 Les candidats doivent s'assurer de la lisibilité de leur candidature, notamment en évitant d'évoquer des formations sans rapport avec celle qu'ils visent dans leur projet professionnel ou dans leur centres d'intérêt. Des éléments permettant de mieux comprendre un profil sont intéressants, mais ils ne doivent pas être présentés de manière à jeter un doute sur l'adéquation de la formation demandée avec leurs ambitions.

3 Il est important que les rubriques du dossier des candidats soient remplies avec soin, et sans trop s'inspirer de modèles impersonnels. Des projets de formation copiés/collés qui ne permettent pas de comprendre les motivations propres du candidat, ni sa compréhension de la formation spécifique, ne sont pas des arguments de recrutement, voire peuvent desservir la candidature.

4 Les candidats peuvent et doivent mettre en avant les compétences acquises, scolaires ou non, qui correspondent à la

formation. Une bonne maîtrise des logiciels de bureautique, ou de la recherche documentaire, sont par exemples fortement valorisés pour rejoindre le BTS SP3S/ Peu nombreux sont les candidats qui mettent en avant leur maîtrise spécifique des prérequis de la formation, au risque de ne pas valoriser suffisamment leur candidature.

# Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	NOTES EN FRANCAIS	Note en français ou en culture générale	Appreciations des bulletins de Première et Terminale en français	Essentiel
	NOTES EN HISTOIRE GEOGRAPHIE ET PHILOSOPHIE	Notre en histoire-géographie	Appréciations des bulletins sur les matières Histoire Géographie et Philosophie de Première et Terminale	Essentiel
	RESULTATS EN SCIENCES SOCIALES	Selon la filière, note en sciences sociales (SES ou sciences sanitaires et sociales)	Si l'enseignement est suivi, appréciations des bulletins de Première et Terminale en SES, SMS, STSS, Management ou Gestion	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	QUALITE REDACTIONNELLE	Qualité rédactionnelle (fiche avenir, appréciations sur les bulletins)	Appréciation des bulletins de première et terminale : orthographe, vocabulaire, syntaxe et capacités argumentatives	Très important
	METHODES DE TRAVAIL	Méthodes de travail (Fiche Avenir, projet de formation et appréciation des enseignants)	Rubrique de la fiche avenir et appréciations des bulletins	Important
Savoir-être	AUTONOMIE DANS LE TRAVAIL	Autonomie dans le travail (Fiche Avenir)	Rubrique de la fiche avenir	Important



Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	IMPLICATION	Implication (fiche Avenir)	Capacité à s'investir dans les travaux demandés - Rubrique Fiche Avenir	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	MOTIVATION	Motivation (Fiche Avenir et Projet de formation)	Cohérence du projet dans le domaine sanitaire et social - Connaissance de la formation - PROJET DE FORMATION TRES MOTIVE	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	ENGAGEMENT CITOYEN	Engagement citoyen (Fiche Avenir et Activités extracurriculaires)	Bénévolat, Activités extra scolaires, Centres d'intérêt, Participation aux journées portes ouvertes. Rubriques de la fiche avenir	Complémentaire

**Signature :**

REGIS BERGONIER,

Proviseur de l'établissement LP PRIVE NOTRE-DAME